

DD Droit/Sciences Po pour concours administratifs

Par **ad51100**, le **28/05/2020** à **12:48**

Bonjour. Tout d'abord, je tiens à exprimer mon admiration pour la dynamique d'entraide et de solidarité mise en place sur ce forum.

Je me permets de vous soumettre mes interrogations par rapport à mon orientation, en espérant que vous pourrez m'éclairer. Je viens d'achever ma première année à Sciences Po Paris. Après un master d'Affaires publiques, je souhaite postuler aux concours administratifs français (l'ENA, l'INET, les Affaires étrangères, administrateur du Parlement...) sans pour autant avoir choisi dans le détail. Dans cette optique, je me pose plusieurs questions.

- Une licence de droit à distance, suivie en parallèle de mes études, peut-elle être bénéfique pour la réussite de ces concours ? Ou ferais-je mieux de me concentrer sur Sciences Po pour en tirer le maximum ? Un master, en droit public par exemple, peut-il également être utile ?

- Le cas échéant, pensez-vous qu'il vaut mieux rejoindre Agor@ssas en L1, pour avoir un cursus complet dans une université très reconnue, ou entrer directement en L2 à Paris 8 ou Toulouse Capitole par exemple, pour ne pas avoir à mener de front une L3 de droit et mon M1 à Sciences Po ?

Et après cela, pensez-vous qu'il serait jouable/souhaitable de faire un M1 de droit pendant l'année de césure de mon master puis de faire un M2 de droit à distance et mon M2 d'Affaires publiques en même temps ?

Un autre paramètre est qu'en cas d'échec aux concours administratifs, il peut être bien d'avoir une formation en droit en plus de Sciences Po.

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **30/05/2020** à **13:52**

Bonjour,

Alors tout d'abord pour mieux comprendre, vous avez déjà un master ?

Si oui, je ne vois sincèrement pas l'utilité de partir sur un nouveau cycle de 5 années d'études en démarrant par une Licence de droit, si vous préparez votre concours avec sérieux, vous devriez réussir sans problème.

Si beaucoup de nos politiciens sont avocats, ou autre, c'est surtout parce que la filière droit

est une filière littéraire et que c'est finalement la seule filière "charismatique" dans le monde littéraire, mais si vous avez déjà un master, je pense sincèrement qu'une simple et solide préparation suffira, pour ce qui est de la réputation de la fac c'est très subjectif et dans votre cas, je vous conseille de plutôt vous concentrer sur votre futur concours, la fac c'est bien dans le CV mais ça ne fera pas d'un âne un cheval de course.

Par **ad51100**, le **30/05/2020** à **16:27**

Bonjour Chris,

Merci beaucoup pour votre réponse. Je vous prie d'excuser mon manque de clarté.

À la rentrée prochaine, je vais entrer en L2 du Bachelor (équivalent de la licence) de Sciences Po Paris. Je souhaite, après le Bachelor, intégrer le Master d'Affaires publiques puis la Prépa'concours de Sciences Po pour passer les concours administratifs français.

Je me demande donc, dans un premier temps, s'il est pertinent d'entamer en parallèle de ces études une licence de droit à distance.

Le cas échéant, j'ai deux options :

- Entrer à Paris 8/Toulouse Capitole en L2, pour pouvoir me concentrer sur la préparation des concours en Master car je n'aurai pas besoin de suivre la L3 de Droit et le M1 de Sciences Po en même temps.

- Entrer à Assas/Paris 1 en L1 pour avoir une licence complète en droit, donc des meilleures notes et une meilleure méthodologie, dans une université plus réputée.

Ce dilemme vient du fait que selon plusieurs témoignages que j'ai recueilli, il est plus facile d'entrer en L2 dans des universités comme Toulouse 1 ou Paris 8 qu'à Assas ou Paris 1.

La deuxième partie de ma question concernait l'intérêt, ou non, de suivre en parallèle de mon Master d'Affaires publiques à Sciences Po un Master en droit public à distance. Toujours dans l'optique de passer les concours administratifs.

Merci par avance pour vos réponses.